

Le Contrat de ville intercommunal 2015-2020 Toulon Provence Méditerranée, tel que prévu dans la loi et piloté par l'agglomération, a été signé le 02 juillet 2015. Il regroupe 32 partenaires rassemblés autour d'une idée commune de gestion de proximité et d'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants.



Modalités de dépôt des dossiers de demandes de subvention pour 2020

Dépôt du 4 novembre au 6 décembre 2019

Appel à projets consultable en téléchargement en bas de page et sur le site de la Préfecture du Var : www.var.gouv.fr [2]

Aide au montage du dossier de demande de subvention

Les équipes opérationnelles Politique de la Ville de votre commune se tiennent à votre disposition **pour vous aider à renseigner le dossier de demande de subvention. Leurs coordonnées sont dans l'appel à projets.**

Un guide pratique est à votre disposition pour vous aider au montage du dossier de demande de subvention au titre du contrat de ville (à télécharger en bas de page).

Calendrier de la programmation

Dépôt des dossiers	4 novembre au 6 décembre 2019
Complétude des dossiers et mise en place des tableaux de programmation	Du 9 au 20 décembre 2019
Temps d'instruction des dossiers	23 décembre 2019 au 17 janvier 2020
Comité de lecture intercommunal	Du 20 au 25 janvier 2020
Comités de lecture communaux	Du 27 janvier au 07 février 2020
Instruction et répartition financière par Commune	Du 10 au 22 février 2020
Comité Technique intercommunal	Entre le 24 et le 28 février 2020
Comité de pilotage	Entre du 02 au 06 mars 2020

Contact

Hôtel de la Métropole
 Toulon Provence Méditerranée
 17 Bd Henri Fabre
 CS 30536 83041
 Toulon cedex 9

Service Cohésion sociale et territoriale
 04 94 93 83 19

04 94 05 57 94

cdv-tpm@metropoletpm.fr [3]

Démarche en mairie

Télécharger le formulaire

Avant de vous déplacer

Contact

Hôtel d'agglomération TPM

17 Bd Henri Fabre

CS 30536 83041

Toulon cedex 9

Service politique de la Ville 04 94 93 83 00 cdv-tpm@tpmed.org [4]

Mairie de Toulon

Avenue de la République

CS 71407 - 83056 Toulon Cedex

Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2016-07-26-lb-0039.jpg>

[2] <http://www.var.gouv.fr/>

[3] <mailto:cdv-tpm@metropoletpm.fr>

[4] <mailto:cdv-tpm@tpmed.org>

[5] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/appel_a_projet_contrat_de_ville_2020.pdf

[6] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/fiche_evaluation_et_synthese.docx

[7] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/guide_pratique_2020_0.pdf